



UNION EUROPÉENNE

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Région
PAYS
de la
LOIRE



Région
PAYS DE LA LOIRE

Evaluation d'impact des programmes FEDER et FEADER sur l'utilisation efficace des ressources, le soutien à la transition vers une économie à faible émission de carbone et la résilience face au changement climatique

Synthèse – Octobre 2021

“Teritéo
TERRITOIRES EN MOUVEMENT

En partenariat avec :



1. Cadre de la démarche d'évaluation d'impact

A. Objectifs et méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation d'impact des programmes FEDER et FEADER sur l'utilisation efficace des ressources, le soutien à la transition vers une économie à faible émissions de carbone a été confiée aux cabinets Teritéo, Ceresco, Agatte et Boréal. Elle porte sur 7 points prioritaires :

- > Rendre compte de l'**utilité des actions** et de leur contribution à l'atteinte des objectifs fixés ;
- > Identifier la **complémentarité, la cohérence et le copilotage** des actions menées dans le cadre des fonds structurels et celles menées dans le cadre de la politique régionale ;
- > Identifier les **améliorations envisageables dans le contenu et les modalités de mise en œuvre** afin de favoriser la prochaine programmation ;
- > Identifier si les **résultats attendus sont en passe d'être atteints** ;
- > Déterminer les **mécanismes facteurs de réussite ou de blocage** ;
- > Identifier la **part de changement imputable aux fonds européens** dans l'évolution intervenue sur le territoire ;
- > Alimenter les **réflexions dans l'élaboration des futurs programmes FEDER et FEADER**

B. Périmètre de l'évaluation

Pour le **FEDER**, cette évaluation porte sur l'axe 4 « *Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs* » du programme opérationnel, couvrant une enveloppe de **68,1 M€ FEDER**, articulées sur 5 priorités :

- La production d'énergie issue de **sources renouvelables** (OS 4.1 - 5,38 M€ FEDER)
- l'amélioration de la **performance énergétique** des logements et des bâtiments publics (OS 4., Pi04c - 28,88 M€)
- Le **transport durable** (OS 4.3, Pi04e - 19,8 M€ UE)
- L'élaboration et à la déclinaison opérationnelle des **plans climat territoriaux** (OS 4.4, Pi04e- 4,72 M€)
- Les modes de déplacements doux (OS 4.5 - **4,42 M€**)
- le soutien aux éco-filières et doté d'un volume de crédits européens de **4,9 M€ FEDER**.

En septembre 2021, **65,3 M€ de crédits FEDER** ont été programmés permettant de soutenir un total de **223 opérations**, soit un **taux de programmation de 96%** sur cette thématique.

LA METHODE

 **Analyse documentaire** (PO, RAMO, documents cadre : stratégies régionales, dossiers d'opérations, etc.)

 **Analyse des données de suivi et de contexte** (réalisation d'un bilan physico-financier, analyse des indicateurs de réalisation et de résultat, valorisation d'indicateurs socio-économiques territoriaux)

 **Analyse des incidences réglementaires 2021-2027** (REACT EU, Plan de Relance national, ...)

 **Cartographie et analyse géographique des données**

 Des **entretiens** auprès des pilotes et partenaires (30), des têtes de réseaux agricoles et d'un échantillon de **porteurs de projets FEDER / FEADER / LEADER**

 **Formalisation de 7 focus thématiques et territoriaux**

 **Organisation de 2 ateliers recommandations FEDER / FEADER**

Pour le FEADER, les mesures allouées à la transition énergétiques représentent une maquette de 138,5 M€. Elles concernent principalement sur la **Priorité 5** « Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la sylviculture ». Le soutien par le FEADER s'inscrit dans une logique de progrès en termes de qualité, de liens aux territoires, d'emploi et de transition énergétique. La logique d'intervention vise l'accompagnement à une forme de **triple performance économique** (compétitivité, transition alimentaire, **environnementale** (transition agroécologique, énergétique, climatique) et **sociale** (ex. conditions de travail, bien-être animal). Il s'agit plus particulièrement des mesures suivantes :

- ✓ **4.1.2** Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé
- ✓ **4.1.1** Investissements dans les bâtiments d'élevage
- ✓ **8.2** Mise en place de systèmes agro-forestiers
- ✓ **4.3.2** Desserte forestière
- ✓ **6.4** Modernisation des entreprises de première modernisation du bois
- ✓ **8.5.2** Reboisement par plantation d'espèces adaptées aux enjeux climatiques

Enfin, une mesure du FEADER hors Priorité 5 fait partie du périmètre de l'évaluation – la **mesure 19 LEADER**.

La priorité 5 du FEADER affiche un taux d'engagement de 44,6%, s'expliquant principalement par la sous-programmation des mesures 4.1.1 et 4.1.2, qui représentent l'essentiel de la maquette. Le volet LEADER présente quant à lui un taux de programmation de 60%, avec 1083 projets engagés.

223 projets programmés
au titre de l'axe 4 du PO
FEDER

1289 dossiers engagés
au titre de la P5 FEADER

65,3 millions d'euros de
crédits FEDER programmés

23,59 millions d'euros
de crédits FEADER engagés
(P5)

96% de montants
programmés FEDER

44,6%

Axe	Mesure	Maquette UE (M€)	Nb projets	Programmation M€ au 20/09/21	Prog %	Certification %
AXE 4 - FEDER	OS 4.1 « Accroître la production d'énergie renouvelable »	5,38	9	4,54	84%	45%
	OS 4.2 « Améliorer la performance énergétique des logements et des bâtiments publics »,	28,88	143	28,40	98%	49%
	OS 4.3 « Accroître le recours aux transports collectifs »,	19,80	17	17,84	90%	37%
	OS 4.4 « Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les agglomérations »,	4,72	13	5,50	117%	26%
	OS 4.5 « Accroître l'utilisation des modes de déplacement doux »	4,42	28	4,08	92%	71%
	OS 4.6 « Augmenter le nombre d'entreprises intégrant les éco-filières »	4,9	13	4,91	100%	90%
Mesures Transition énergétique du PDRR	4.1.1 Investissements dans les bâtiments d'élevage	71,2	834	33,57 M€ engagés	47%	38%
	4.1.2 Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé	19,3	183	4,98 M€ engagés	26%	22%
	4.3.2 Desserte forestière	0,3	82	0,58 M€ engagés	193%	153%
	6.4 Modernisation des entreprises de première modernisation du bois	0,9	5	0,76 M€ engagés	84%	66%
	8.2 Mise en place de systèmes agro-forestiers	0,77	107	0,73 M€ engagés	95%	44%
	8.5.2 Reboisement par plantation d'espèces adaptées aux enjeux climatiques	1	78	1,04 M€ engagés	104%	63%
	19 LEADER	45	991	21,24 M€ engagés	47,2%	21%

2. Pertinence des interventions

CHIFFRES CLES

 **13 % d'EnR** dans le mix énergétique ligérien¹



Une consommation d'énergie finale de **23,2 MWh** du parc résidentiel et de **12,9 MWh** du parc tertiaire de la Région Pays de la Loire²



78% des déplacements domicile-travail³ sont effectués en voiture et **87% des ménages** possèdent *a minima* une voiture



30 Mteq CO² d'émissions de GES émis en 2018 : **28% agriculture, 27% des transports routiers⁴**



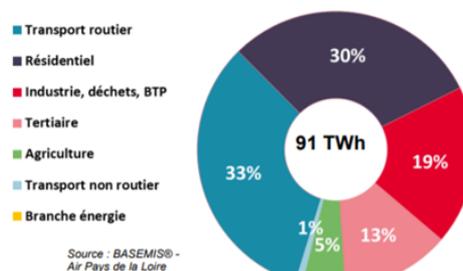
1 230 entreprises engagées dans les éco-filières en 2019 (**+50%** entre 2014 et 2019)⁵

ENSEIGNEMENTS

PERTINENCE DES STRATEGIES. Les enjeux initiaux identifiés dans les stratégies d'intervention des programmes FEDER / FEADER en matière de développement des ENR, d'efficacité énergétique conservent toute leur pertinence. Si le territoire régional connaît **une évolution globalement favorable** sur la plupart des indicateurs identifiés, **les défis à relever restent d'ampleur et la stratégie des programmes demeure adaptée aux besoins des territoires.**

Sur les mobilités, notamment urbaines et péri-urbaines, l'évolution de la situation régionale apparaît plus contrastée. Cette thématique pèse fortement dans le bilan énergétique régional et s'affirme comme un enjeu pour l'avenir.

Illustration – Répartition de la consommation d'énergie finale par secteur en 2016



MOYENS FINANCIERS. Le **calibrage financier initial des enveloppes apparaît globalement pertinent** au regard des besoins des territoires. Quelques thématiques (investissements agricoles, bois) paraissent avoir été surcalibrées et/ou délicates à répartir entre priorités économiques et énergétiques, d'autres étaient susceptibles de mobiliser des ressources plus importantes au regard des besoins (efficacité énergétique, méthanisation,

¹ Source : Rapport 2021, Basemis V6, Air Pays de la Loire

² Ibid.

³ « Construire les mobilités durables », Document de présentation du SRADDET Pays de la Loire, P.13

⁴ Source : Rapport 2021, Basemis V6, Air Pays de la Loire

⁵ Données RAMO FEDER-FSE 2019 PO Pays de la Loire, P.40 (Source base Diane – Astree)

Définition éco-filière : Une éco-entreprise est une entreprise qui commercialise une solution (produits, services...) visant explicitement à **prévenir, réduire ou mesurer les atteintes des activités humaines sur l'environnement** [Source : ADEME].

mobilités). En parallèle, un volume de dossiers rénovation énergétique additionnel a pu être soutenu après consultation des porteurs en 2019/2020. Globalement, les projets prêts (ex. mesure collèges) ont pu faire l'objet d'un financement FEDER sur la durée de vie du programme.

La capacité de consommation est également liée aux critères opérationnels de sélection et de priorisation de dispositifs. Ceux-ci témoignent d'une recherche d'équilibre entre exigence environnementale et souci de réalisme. En revanche, sur **les enjeux d'efficacité énergétique du bâtiment public, du logement social, et des exploitations agricoles, les taux d'intervention compris entre 20% et 40% (sur les dépenses éligibles réglementairement), restent souvent inférieurs à 20% des investissements totaux consentis par l'utilisateur**. Ceci pose la question du rapport incitativité / exigence technique.

Aucun instrument financier mobilisant du FEDER / FEADER n'a été mobilisé sur la transition énergétique à ce jour. Ces instruments peuvent constituer une piste à explorer sur certains thèmes (ex : investissements lourds à porter) pour renforcer l'incitativité des interventions (cf. renforcement des fonds propres, apports de garanties publiques gratuite), et pour intervenir également auprès de certains types d'acteurs qu'il pourrait être plus difficiles d'accompagner en subvention.

FEADER. Sur le FEADER, la pertinence des interventions est pénalisée par la structure en silo des dispositifs du PDR imposée par le cadre européen aux AG et ne rendant pas compte des projets pourtant à triple performance économique, sociale et environnementale. Ce constat peut complexifier la traduction opérationnelle de la réflexion régionale sur « l'agriculture durable », la « ferme bas carbone ». En termes de pistes pour l'avenir, des tactiques d'intervention dites de « pack transition », ou de « contrat de transition », qui reposent sur une appréhension systémique, d'ensemble du projet de transition économique, environnementale et sociale des exploitations, mais nécessitent -pour les traduire - des évolutions dans l'architecture programmatique et des moyens induits d'animation (ex : « aller chercher les dossiers ») et de poursuivre la démarche de projet global d'exploitation et de progrès déjà en place.

3. Cohérence des interventions



CHIFFRES CLES (AU 31/12/2020)



3 Stratégies régionales en matière de transition énergétique (SRCAE, SRB, Feuille de route TE)



17,9 % de l'enveloppe FEDER mobilisée sur la

transition énergétique, contre 22,8 % en moyenne nationale



Un taux d'intervention UE moyen de 21 % sur l'axe 4 et un taux d'aides publiques de 41,5% sur l'axe 4



33,8 % des dossiers programmés de l'axe 4 bénéficient d'un cofinancement de la Région, soit 68 dossiers sur 201



ENSEIGNEMENTS

Sur le plan stratégique, la cohérence de l'intervention du FEDER/FEADER avec les orientations des principaux schémas nationaux et régionaux (SRCAE, SRB, feuille de route régionale) apparaît **satisfaisante**, alors même que certaines de ces stratégies ont été adoptées postérieurement aux programmes.

Sur le plan opérationnel, l'articulation des fonds UE avec les autres cofinancements publics ne soulève à ce jour aucune question majeure. De manière ciblée, l'articulation de la mise en œuvre des fonds avec les dispositifs ADEME, notamment sur les ENR et la transition bas carbone semblerait pouvoir être renforcée. Sur ce thème, les crédits FEDER ont eu un poids financier très limité par rapport au Fonds Chaleur et au crédits régionaux. L'évaluation s'interroge donc sur le choix de déployer un AAP propre au FEDER sur cette thématique.



Pour l'avenir, des risques de concurrence entre fonds UE (REACT EU, FTJ) et plus encore avec le plan de France Relance sont à anticiper, avec un différentiel de simplicité, d'incitativité, d'exigence qui pourrait s'avérer défavorable aux programmes régionaux FEDER / FEADER. Ces effets de concurrence pourraient notamment concerner le champ de la performance énergétique du bâtiment. Dans le cadre du Plan de relance 2021-2022, 500

M€ devraient permettre de soutenir la réhabilitation du parc de logements sociaux à partir de la mise en place de 3 dispositifs spécifiques. Ce risque de recouvrement concerne également le programme FEADER du fait de la diversité de ses champs d'intervention. Dans ce domaine, la Région Pays de la Loire est déjà engagé dans le Pacte « bio-sécurité animal » en élevage et « Plantons des haies ! », au travers du dispositif régional Liger Bocage. Par ailleurs, la profession agricole rappelle la nécessité de préserver un équilibre (de programmation de crédits) entre « transition verte » et « compétitivité économique ».



L'articulation des stratégies d'intervention FEDER / FEADER apparaît cohérente dans les lignes de partages et pertinente dans la recherche d'une forme de transversalité dans la mise en œuvre. A titre d'illustration, les Groupes d'Actions Locales (GAL) ont été mobilisés pour identifier les projets de voies vertes, financés sur le FEDER.

Dans la perspective du 21-27, l'articulation entre FEDER et FEADER reste à préciser sur certains thèmes, tant sur les lignes de partages que les modalités de mise en œuvre :

- l'articulation LEADER / OS 5.2 Zones rurales (FEDER),
- la méthanisation agricole,
- Le financement de l'efficacité du bâti communal.

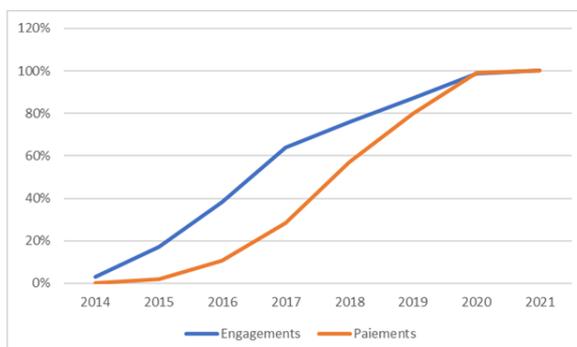
Les enjeux d'articulation LEADER / OS 5.2 devront notamment être traités au plan stratégique (risques de chevauchements entre les fonds) et organisationnel (structures porteuses, démultiplication des stratégies locales).

4. Mise en œuvre

ENSEIGNEMENTS

La performance dans la gestion financière des fonds apparaît **globalement favorable**.

Concernant le FEADER, le **niveau de programmation et d'engagement** des maquettes pour la priorité régionale « transition alimentaire et énergétique » est **satisfaisant**. Pour le PCAE animal et végétal, la programmation est finalement supérieure à la maquette initiale et le niveau de crédits engagés est proche de 100%. Pour les dossiers forêts (desserte, 1^{ère} transformation), les niveaux d'engagements sont plus faibles (Desserte : 86% ; 1^{ère} transformation des bois : 47%). **Le niveau d'engagement des dossiers purement énergétiques sur la P5 est inférieur à ceux de la P2 (économie).**



Evolution des montants engagés et payés au titre de la Priorité 5 du FEADER

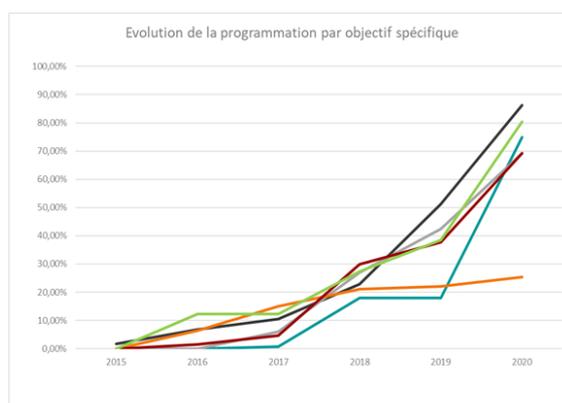
Sur le FEDER, les pratiques de gestion privilégient **une programmation tardive qui favorise la sécurisation**. Cette approche a pu être **mise en œuvre sans pénaliser le dynamisme de mobilisation des crédits**, mais est susceptible de questionner l'effet levier financier pour les porteurs.

L'analyse détaillée des facteurs de performance des différentes thématiques a permis d'identifier quelques facteurs de ralentissement, mais **aucun élément de blocage systémique**, comme cela peut exister sur ce thème dans d'autres territoires.

Par ailleurs, la plupart des **freins** sont **exogènes** : environnement économique défavorable sur certaines filières, évolution des cours du pétrole, ...Par ailleurs, la dynamique partenariale dans la mise en œuvre a permis de surmonter de nombreuses difficultés.

L'AG est engagée dans plusieurs **démarches de simplification**, notamment sur les **Options de Coûts Simplifiées (OCS)**, qui trouvent toute leur pertinence et offrent des perspectives de fluidification de la mise en œuvre.

Dans le cadre actuel, **la sélection des indicateurs apparaît plutôt pertinente**, mais des questions demeurent pour l'avenir, en particulier pour les nouveaux indicateurs de résultat FEDER. **Sur le FEADER, la structure du dispositif de suivi ne permet pas de rendre compte de projets « multifonctionnels »** (économique, environnemental, social) et donc inter-priorités (ex : priorités 2 et 5).



Evolution de la programmation de l'axe 4 du PO FEDER par thématique / objectif spécifique

5. Résultats et impacts



CHIFFRES CLES (AU 31/12/2020)



+15%, c'est l'accroissement de capacités de production régionale de la filière méthanisation liée au FEDER



6 979 logements rénovés, grâce au FEDER soit **7,3%** du parc social régional dégradé



84% des dossiers PCAE animal participent à la transition, **23%** pour le PCAE végétal



43% des montants engagés sur LEADER sont ciblés sur la transition

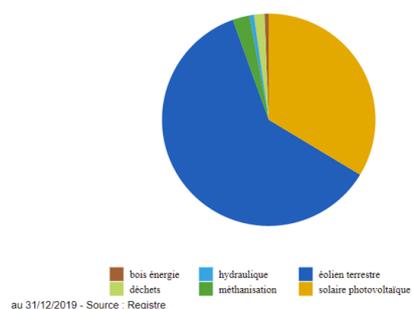


ENSEIGNEMENTS

Sur le volet « impacts », les principaux enseignements de l'évaluation ont été tirés à partir de la réalisation de **7 focus** : 4 focus thématiques portent sur l'efficacité énergétique du bâtiment, les mobilités urbaines, le plan de compétitivité et d'adaptation PCAE et LEADER ; 3 focus territoriaux portent sur le Mans Métropole communauté urbaine, CARENE – Saint-Nazaire Agglomération, le territoire du Sud Mayenne.

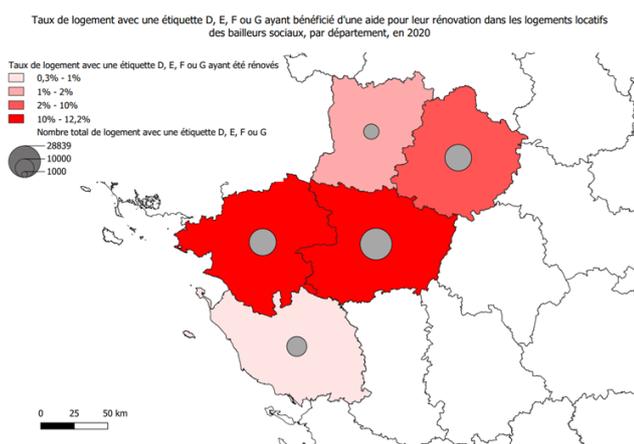
Sur le **FEDER**, **5 des 10 indicateurs de réalisation ont déjà dépassé la valeur cible pour 2023**, et tous présentent une trajectoire favorable. Si les résultats individuels du programme sont très positifs, ils restent souvent insuffisants pour infléchir les tendances globales en matière de transition, si bien que la progression régionale vers les objectifs Europe 2020 demeure contrastée.

Répartition des puissances installées



sur les **ENR&R**, la production régionale représente 12% de la consommation d'énergie finale pour un objectif UE de 20% (partagé avec le SRCAE).

Les impacts globaux du FEDER sur les **capacités de production régionales d'ENR** demeurent limités (+ 15,5 MW, soit +1% des capacités,). Néanmoins, **l'effet est significatif à l'échelle spécifique de la filière méthanisation**. 5 projets ont été concentrés sur cette filière, encore émergente en Région : ils permettront une augmentation de 12 MW de la puissance des installations régionales, soit une effet levier d'environ 15% sur les capacités de production de la filière. Ce résultat est d'autant plus notable que des incertitudes existent sur l'éligibilité des projets de méthanisation pour la future génération.

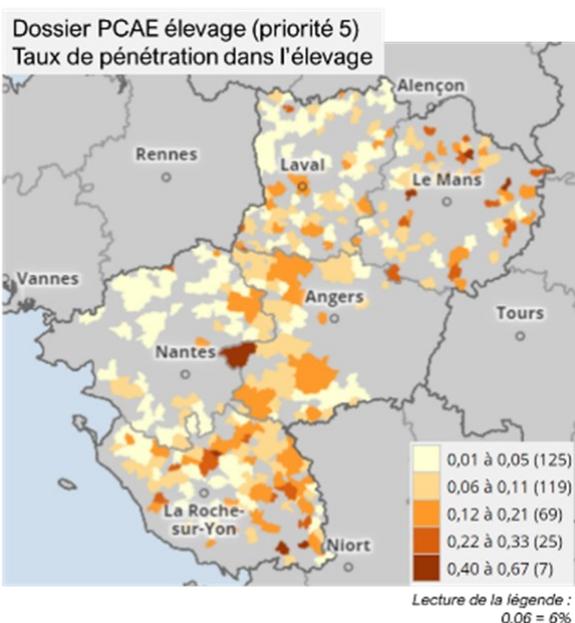
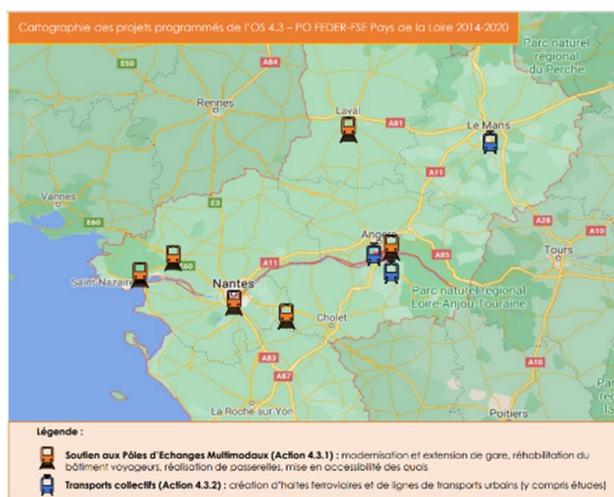


En matière **d'efficacité énergétique**, la consommation énergétique stagne à 91,5 TWh, alors que le SRCAE visait 79 TWh à l'horizon 2020, du fait notamment de l'attractivité démographique du territoire. Au demeurant la contribution du FEDER apparaît positive.

Le programme a très significativement **contribué à résorber les passoires énergétiques** sur le champ du logement social. **6979 logements sociaux** ont été rénovés, soit 7,3% du parc social régional présentant une étiquette supérieure à D. Les opérations soutenues permettent un gain de 88 GWh, avec un effet mesurable sur l'ensemble des consommations du secteur résidentiel régional (0,5% de gains de consommation). La bonne progression de la région sur ce volet, ouvre une réflexion sur un soutien davantage ouvert sur les catégories intermédiaires « C & D » pour 21-27, avec une évolution des modalités de soutien.

Les **effets sur la rénovation du parc public et d'enseignement sont également positifs**. Les fonds FEDER ont permis de rénover 14 établissements secondaires quasi exclusivement des collèges, représentant 2% des établissements d'enseignement secondaire régionaux. En outre, 22 rénovations de bâtiments du parc tertiaire ont été soutenues, de la rénovation du Palais des sports de Beaulieu (Nantes) à des petites gendarmeries ou écoles en milieu périurbain, ce qui représente environ 0,3% des grandes entités tertiaires régionales.

Sur le volet transport, il est encore **trop tôt pour mesurer l'effet des projets soutenus** en termes de fréquentation, dans un contexte encore profondément marqué par les effets de la crise COVID sur la fréquentation. Mais les premiers résultats en termes d'émissions de GES et de qualité d'accueil sont encourageants. A l'échelle nationale, le PEM de Nantes compte parmi les plus fortes progressions sur les enquêtes de qualité d'accueil en gare.



Sur le FEADER, les indicateurs de performance du programme sont en demi-teinte. En effet, un retard de réalisation est constaté sur l'ensemble des indicateurs financiers, de volumes d'opération et de surface eu égard aux cibles définies lors de l'élaboration de la stratégie du Programme de Développement Rural (PDR) Pays de la Loire. Mais, ceux-ci semblent surtout **faiblement informatifs vis-à-vis des dimensions de transition énergétique** (cf. PCAE). En revanche, les analyses qualitatives montrent une orientation très forte de la programmation sur les enjeux d'efficacité énergétique. Les domaines de la réduction des émissions carbone et de la production d'énergies renouvelables apparaissent en revanche moins investis.

Les résultats visés au titre de la priorité P5 du PDR FEADER	Investissements présentés au titre de la P5 du PDR FEADER		Analyse synthétique sur le PCAE
	PCAE élevage	PCAE végétal	
Utilisation efficace de l'eau*			<ul style="list-style-type: none"> Les dossiers irrigation/gestion raisonnée de l'eau ne sont pas aidés dans le PCAE Un encadrement réglementaire européen pouvant limiter le déploiement en nombre de dossiers
-dont gestion quantitative	Domaine peu investi	Domaine investi mais faible part de réalisations	<ul style="list-style-type: none"> 7% dossiers des PACE animal ont présenté une nature d'investissements liés telle que les abreuvoirs ou de récupération des eaux pluviales. 18% des dossiers PCAE végétal ont présenté une nature d'investissements liés telle que la récupération des eaux de drainage
-dont gestion qualitative	Domaine peu investi	Domaine investi mais faible part de réalisations	<ul style="list-style-type: none"> 2% des dossiers PCAE animal ont présenté une nature d'investissements liés à la mise aux normes en matière de gestion des effluents d'élevage 22% des dossiers PCAE végétal ont présenté une nature d'investissements liés à l'alternative à l'usage de produits phytosanitaires
Utilisation efficace de l'énergie	Domaine fortement investi	Domaine investi mais faible part de réalisations	<ul style="list-style-type: none"> 84% des dossiers PCAE animal ont présenté une nature d'investissements liés à l'efficacité énergétique, dont 50% à un projet de bâtiment BEBC et 34% liés à l'économie d'énergie (principalement via l'isolation) 23% des dossiers PCAE végétal ont présenté une nature d'investissements liés à l'efficacité énergétique principalement via les dossiers « serres, abris froids » (isolation thermique, et équipements d'éclairage & chauffage optimisés)

Fourniture et utilisation efficace d'énergie renouvelables, sous-produits, déchets	Domaine peu investi via le PCAE	Domaine peu investi via le PCAE	<ul style="list-style-type: none"> Seuls 0,04% des dossiers au titre du PCAE élevage ont présenté une nature d'investissement lié à la production d'énergie renouvelable Des actions complémentaires via le FEDER notamment sur la méthanisation
Réduction des gaz à effet de serre	Domaine peu investi	Domaine peu investi	<ul style="list-style-type: none"> 0,3% des dossiers en PCAE élevage ont présent une nature d'investissements visant la couverture de fosse 5% des dossiers en PCAE élevage ont présenté une nature d'investissements en lien avec les GES (ex : optimisation d'épandage via une rampe pendillard) <p>Commentaire : la baisse des traitements phyto. peut avoir un effet pervers sur les GES à la hausse (cf. hausse des passages mécaniques)</p>
Conservation et la séquestration du carbone	Hors périmètre d'action de la mesure 4 ici évaluée		

6. Recommandations

9 Recommandations ont été formulées et font l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport d'évaluation.

Catégorie	N°	Intitulé	FEDER	FEADER
	R0	Pérenniser les points forts de l'intervention en matière de transition énergétique	X	X
Stratégie et ciblage	R1	Etudier les possibilités de recours accru aux Instruments Financiers	X	X
	R2	Sur l'efficacité énergétique du bâtiment, des évolutions en termes de modalités de financement à étudier	X	(X)
	R3	Construire les articulations LEADER / OS 5.2 FEDER	X	X
	R4	Adapter le ciblage du PCAE		X
Animation / Critères et modalités de sélection	R5	Articuler les différents modes de mise en œuvre (fil de l'eau, AAP, ITI)	X	
	R6	Adopter une logique de sélection en entonnoir avec des critères de sélection des projets	X	
Suivi et pilotage	R7	Approfondir les perspectives de simplification de gestion et les OCS	X	
	R8	Veiller au bon calibrage des indicateurs	X	
	R9	Anticiper les protocoles de collecte des indicateurs	X	